La Société de législation comparée

L'amélioration du droit par l'étude et la comparaison des systèmes juridiques et la promotion des échanges



LEX MULTIPLEX
JUS UNUM

SOCIÉTÉ
DE LÉGISLATION
COMPARÉE

150 ans d'histoire



La Société de législation comparée est la plus ancienne société savante comparatiste dans le monde.

Fondée à Paris en 1869, la SLC a été reconnue d'utilité publique par un décret du 4 décembre 1873.

Elle a fêté ses 150 ans en 2019 et s'inscrit dans une dynamique marquée par l'ouverture scientifique et la réflexion pratique.

Un réseau **national et international**



La Société de législation comparée (SLC) regroupe **plus d'un millier de membres** en France, en Europe et à l'étranger qui constituent un réseau très dynamique :

- Agents publics
- Avocats
- Commissaires de justice
- Juristes d'entreprises
- Magistrats administratifs et judiciaires
- Magistrats de la Cour de cassation
- Membres du Conseil d'État
- Notaires
- Partenaires institutionnels
- Universitaires…

Les membres de la SLC participent aux travaux des **trente sections/comités thématiques ou géographiques** qui couvrent l'essentiel des branches du droit et des pratiques professionnelles.

Tout au long de l'année et dans tous les domaines, des **conférences** et **séminaires internationaux** sont organisés par la SLC.



Des thématiques couvrant **les différentes branches du droit**

Une Maison **d'édition**





Une activité éditoriale intense met à la disposition de tous un riche catalogue de publications qui fait de la SLC une **maison d'édition de référence** en France et dans le monde pour le droit comparé.

La SLC édite notamment la **Revue internationale de droit comparé** (RIDC), seule revue généraliste en langue française exclusivement consacrée au droit comparé abordé tant sous un angle doctrinal que pratique.



Pour nous rejoindre

Bulletin d'adhésion :

Pour devenir membre de la Société de législation comparée, il suffit de remplir le bulletin d'adhésion et de l'adresser au secrétaire général, accompagné de votre curriculum-vitae : slc@legiscompare.com

Cotisation annuelle : 65 €
Membre correspondant (étudiants) : 15 €
Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Un annuaire à jour est mis à disposition des membres chaque année.

Contact

Société de législation comparée
28, rue Saint-Guillaume - 75007 Paris
Tél : +33 (0)1 44 39 86 23 • slc@legiscompare.com
www.legiscompare.fr

Société de législation comparée • legiscompare

grizzlie.fr / Photographies © nicolas-hippert • the-climate-reality-project • timon-studler by Unspalsh / Pictogrammes © El Hikami • Bakunetsu Kaito • HumanTech by Noun Project